



derniers métayers du Leuzeu (Charles et Marguerite Dupaquier) : *“les fermiers y servaient, à table, des notables dijonnais qui allaient à la chasse dans cette région giboyeuse. “* L'histoire ne dit pas, cependant, si les dames y étaient conviées...et, ajoute M. Petitarmand, faisant référence au texte de P. Gras *“il est certain que ce grand-père, tel Astérix, y a occis des montagnes de sangliers”...*

Le dernier siècle du Leuzeu Documents et souvenirs de A. Petitarmand



Ferme du Leuzeu vers 1920

Au début du XXe siècle, le domaine du Leuzeu appartient à Monsieur Auguste de Lamolère, colonel en retraite, qui va le donner en fermage à Monsieur Charles Dupaquier cultivateur et à son épouse pour un fermage annuel de quatorze cents francs. Le contrat de bail signé le 22 décembre 1908, pour une durée de 9 ans, par devant Maître Jouffroy notaire à Dijon est particulièrement détaillé en ce qui concerne les obligations du

fermier. En témoigne ces quelques extraits :

“Les preneurs devront tenir les prés existants à leur sortie et ceux qu'ils établiront nettoyés de pierres et sans accrues ni taupinières en ayant soin qu'ils soient arrosés d'une manière convenable. Ils laisseront à la fin du bail pour le fermier entrant le tiers des terres cultivées en sombres et sur ce tiers deux hectares cinquante environensemencés en graines fourragères....

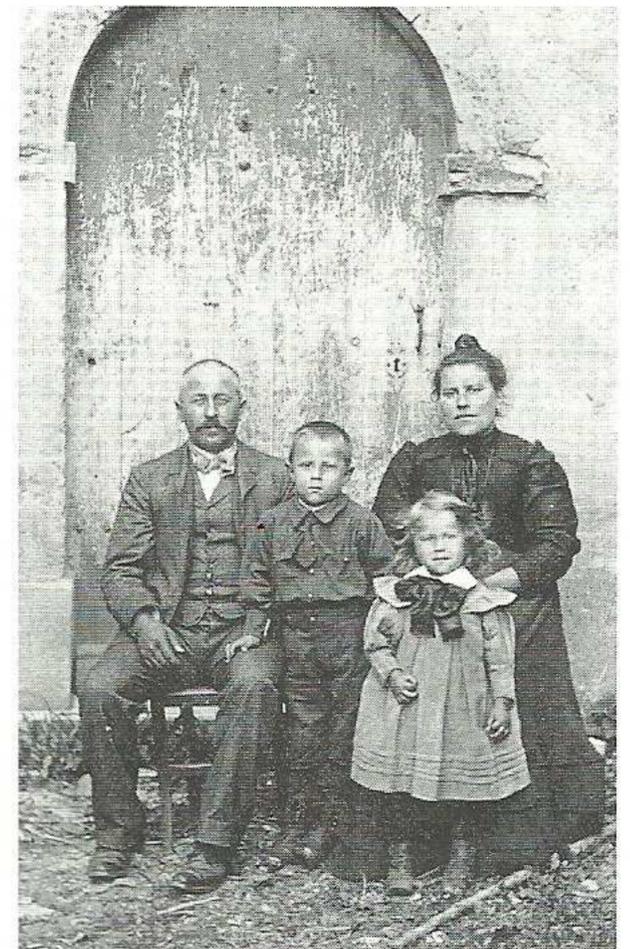
Ils n'auront aucun droit de champoy ou parcours pour leurs troupeaux et bétail dans les bois du bailleur....

Ils devront laisser gratuitement à toute sortie tous les fumiers et toutes les pailles et bouffes de la dernière récolte sans en pouvoir vendre ni distraire aucune partie....

Le bailleur se réserve expressément la jouissance gratuite de deux chambres hautes sur le four et de la petite écurie attenante à la maison de Leuzeuil. Il se réserve en outre pour lui et les siens le droit de chasser sur la ferme amodiée et

il est expressément interdit aux preneurs de tenir des chiens de chasse....”

Charles Dupaquier qui avait succédé à son père Antoine, quittera le Leuzeu vers 1930 pour s'établir à Flavignerot. Aimé Petitarmand précise qu' *“auparavant son grand-père avait comblé une “oubliette” profonde, devenue dangereuse, dans un ces bâtiments chargés d'histoire”*



Les derniers fermiers du Leuzeu :
Antoine Charles Dupaquier
et Marguerite Theuriet et leurs enfants,
Gustave et Marie-Antoinette
(mère de M. Petitarmand)

Documents et souvenirs de la famille de Girval

Après 1918, Monsieur de Girval rachète le domaine au comte de la Molère, un grand oncle. Si l'on sait que Monsieur de Girval appartient à la lointaine descendance de Catherine Seguin, Dame du Leuzeu à la fin du XVIIIe siècle, enterrée au